Fin 2019 le secrétariat général a engagé une réflexion sur la fonction numérique au ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) dans le but de répondre aux nouveaux enjeux liés au développement du numérique et de tirer parti des opportunités offertes par les évolutions technologiques. Il s’agit de positionner le numérique et les systèmes d’information en tant que levier stratégique au cœur du MAA, notamment de l’administration centrale, pleinement au service de l’efficacité des politiques publiques, au bénéfice des usagers, d’une part, et des agents, d’autre part. Une telle ambition nécessite d’adapter l’organisation et la gouvernance de la fonction numérique, afin notamment de sécuriser la mise en œuvre opérationnelle du plan de transformation numérique du ministère. Dans le même temps, il est apparu tout aussi stratégique de conduire une réflexion sur les fonctions de pilotage et de transformation. Actuellement confiées au service de la modernisation, elles devaient nécessairement évoluer à la faveur de la refonte de la fonction numérique. Au-delà, il importait aussi de conforter leur positionnement et de rationaliser leur organisation.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle organisation du secrétariat général a été présentée lors des comités techniques du secrétariat général des 2 mars et 6 avril 2021.

Les postes listés dans cette note de mobilité sont proposés dans le cadre de cette restructuration et, notamment de la création du service du numérique et de la délégation au pilotage et à la transformation.

Le dossier de candidature doit être envoyé par messagerie à l'adresse mentionnée dans la fiche de poste.

En annexe : les fiches de poste.

**La date limite de candidature est le 15 juillet 2021.**

|  |
| --- |
| Le sous-directeur de la gestion  des carrières et de la rémunération |
| Laurent BELLEGUIC |